



**COMPTES 2014
UNSA TERRITORIAUX
CONSEIL REGIONAL FRANCHE-COMTE**

SOMMAIRE :

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe
- PV commission contrôle des comptes



UNSA Territoriaux CRFC 2014

Bilan

ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Actif incorporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif corporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ACTIF CIRCULANT				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Créances	103,33 €	0,00 €	103,33 €	0,00 €
Total 2	103,33 €	0,00 €	103,33 €	0,00 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Disponibilités	116,82 €	0,00 €	116,82 €	117,68 €
Total 3	116,82 €	0,00 €	116,82 €	117,68 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Comptes de régularisation	73,00 €	0,00 €	73,00 €	0,00 €
Total 4	73,00 €	0,00 €	73,00 €	0,00 €
		Total Actif	293,15 €	117,68 €

PASSIF		
FONDS ASSOCIATIFS		
	Net	N-1
Fonds Propres		
Fonds syndicaux sans droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecarts de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Réserves)	-538,22 €	-2 039,57 €
Report à nouveau)	-0,00 €	0,00 €
Résultat)	-2 053,76 €	1 501,35 €
Autres fonds syndicaux	Net	N-1
Fonds syndicaux avec droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecarts de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Subventions d'investissement sur biens non renouve)	0,00 €	0,00 €
Total 1	-2 591,98 €	-538,22 €
PROVISIONS		
	Net	N-1
Provisions	0,00 €	0,00 €
Total 2	0,00 €	0,00 €
	Net	N-1
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
Total 3	0,00 €	0,00 €
DETTES		
	Net	N-1
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	0,00 €	0,00 €
Dettes financières	0,00 €	0,00 €
Dettes diverses	2 885,13 €	655,90 €
Total 4	2 885,13 €	655,90 €
	Net	N-1
Compte de régularisation	0,00 €	0,00 €
Total 5	0,00 €	0,00 €
Total Passif	293,15 €	117,68 €



UNSA Territoriaux CRFC 2014

Compte de Résultat

Charges

Compte	Libellé	Montant
60	Achats	0,00 €
602	Achats stockés – Autres approvisionnements	299,44 €
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00 €
60641	Logiciel divers	156,00 €
61	Services extérieurs	879,65 €
611	Sous-traitance générale[]	0,00 €
616	Primes d'assurance	0,00 €
6162	Assurance annulation billet de train	17,30 €
618	Divers	0,00 €
6181	Documentation générale	159,00 €
62	Autres services extérieurs	0,00 €
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00 €
6251	Voyages e déplacements.	3 278,48 €
6252	Restauration et hébergement	1 998,72 €
6253	Frais de réceptions	41,01 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	0,00 €
6261	Affranchissements	4,55 €
627	Services bancaires et assimilés	52,11 €
6273	Cotisation carte bancaire	44,00 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €
64	Charges de personnel	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €
653	Reversements de cotisations	0,00 €
6531	PART FEDERALE UNSA TERRITORIAUX	2 125,00 €
6532	PART REGIONALE URFC UNSA TERRITORIAUX	320,00 €
66	Charges financières	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00 €

Totaux	9 375,26 €
---------------	-------------------

Résultat déficitaire :	-2 053,76 €
-------------------------------	--------------------

Evènements pluri-annuels

Produits

Compte	Libellé	Montant
70	Ventes de produits finis, prestations de services, march	0,00 €
74	Subvention d'exploitation	0,00 €
745	Conseil régional	160,00 €
746	Confédération / Fédération	0,00 €
7464	UD25 UNSA	0,00 €
7465	UNSA UL Besançon	700,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €
756	Cotisation	4 335,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
767	Intérêt bancaires	0,02 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
789	Contributions de financement	0,00 €
79	Transferts	0,00 €
791	TRANSFERT DE CHARGE	2 126,48 €

Totaux	7 321,50 €
---------------	-------------------

ANNEXE A L'EXERCICE COMPTABLE 2014 DU SYNDICAT UNSA CONSEIL REGIONAL FRANCHE COMTE

PREAMBULE

L'annexe du syndicat UNSA Conseil Régional Franche-Comté (UNSA CRFC) fait partie intégrante de ses comptes annuels.

L'exercice comptable a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

Le bilan avant répartition est d'un montant égal à 293,15€. Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat déficitaire de 2053,76 €.

FAITS CARACTERISTIQUES

Pour l'année 2014. Au titre de l'année 2014, le reversement de la part fédérale a été effectué dans sa totalité.

Il a été procédé également au reversement de la part dévolue à l'Union Régionale Franche-Comté UNSA territoriaux au titre de l'année 2014 et 2013

En raison des élections professionnelles, les responsables du syndicat se sont déplaqués deux fois dans les lycées francs comtois, ce qui a occasionné une forte dépense concernant les frais de déplacement et de restauration, mais également en communication.

PRESENTATION

L'UNSA Conseil Régional de Franche Comté, syndique tous les agents titulaires, contractuels de droit public et privé et les retraités employés par le Conseil Régional de Franche-Comté.

Son fonctionnement est assuré par des agents du Conseil Régional de Franche Comté, en activité et bénéficiant de décharge d'activité de service.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'UNSA CRFC au 31 décembre 2014 ont été établis en euros selon les règles fixées par le plan comptable des associations (règlement CRC 99-1) et par le règlement 2009-10 du Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

L'UNSA CRFC ne détient pas d'immobilisation au 31 décembre 2014.

CREANCES

Les créances s'élèvent à 103,33€, correspondant au remboursement de frais de déplacement par la Fédération UNSA Territoriaux

DETTES

Les dettes s'élèvent à 2885,13€ et se détaillent de la façon suivante :

- 53€ de facture à régler à Territorial Editions
- 2390.65€ à rembourser à L'UD25 UNSA, frais occasionnés par les élections professionnelles avancés par l'UD25
- 441,48€ de frais de déplacement à rembourser aux militants de l'UNSA CRFC.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

L'UNSA CRFC ne détient pas de VMP au 31 décembre 2014

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres passent de -538,22€ à - 2591,98€ soit une variation de -2053,76 €, correspondant au résultat de la période

TABLEAU DE DETERMINATION DES RESSOURCES NETTES DE REVERSEMENTS

LIBELLE	MONTANT
COTISATIONS DE L'EXERCICE	4 335,00 €
AUTRES PRODUITS	2 126,50 €
SUBVENTIONS	860,00 €
REVERSEMENT DE COTISATIONS	-2 445,00 €
TOTAL RESSOURCES DE L'ANNEE	4 876,50 €

AUTRES INFORMATIONS

Modalités de comptabilisation des produits de subvention

Les produits de subvention sont comptabilisés dès lors que les actions financées sont réalisées et font l'objet d'un enregistrement en comptabilité

BENEVOLAT

Les comptes clos au 31 décembre 2014 n'enregistrent aucune contribution volontaire.

Pour son fonctionnement, l'UNSA CRFC dispose de 0,7 personne (équivalent temps plein), personnes mise à sa disposition par le Conseil Régional de Franche-Comté par l'intermédiaire de décharge d'activité de service.

Les locaux qu'elle occupe, le sont à titre gratuit. Le propriétaire en est le Conseil Régional de Franche-Comté.

EFFECTIF

Le syndicat n'emploie pas de personnel.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant



Besançon le, 13 février 2015

COMMISSION DE CONTRÔLE DES COMPTES PROCES VERBAL DU 13 FEVRIER 2015

Syndicat UNSA CRFC

**Conseil Régional de
Franche-Comté
4 Square Castan
25031 Besançon Cedex**

**Téléphone :
03 63 64 20 36
ou 06 63 58 61 43**

**Fax :
03 63 64 20 39**

**Courrier électronique :
unsa.cr.fc@gmail.com**

La commission de contrôle des comptes, composée de Mme NOIRJEAN Valérie et MME ROYER Eliane.
Mme ROYER Eliane est excusée.

La commission s'est réunie ce jour, 13 février 2015 en présence du Trésorier de l'UNSA CRFC afin de vérifier la sincérité des comptes de l'exercice 2014 du syndicat UNSA CRFC.

Toutes les pièces comptables ont été soumises à la commission. Elles n'appellent pas de remarques particulières.

La commission constate l'exactitude des documents présentés et leur concordance qui n'appellent pas de remarques.

De ce fait, la commission donne quitus au trésorier sur la sincérité des comptes de l'UNSA CRFC

Les contrôleurs aux comptes

NOIRJEAN Valérie